

## **Compte rendu de la séance conjointe CS+CUFR de l'UFR de physique de l'Université Paris Cité du 09 novembre 2022**

**Présents** : Christophe Deroulers (+procuration de Sébastien Rodriguez), Lea-Laetitia Pontani, Jaysen Nelayah, Eleonora Capocasa, Eric Chassande-Mottin, Francesca Carosella, Christophe Voisin, Sara Ducci, Atef Asnacios, Christophe Mora, Sylvie Hénon, Julien Heuvingh, Marc Durand, Mathieu Roché, Adrien Borne (+procuration de Charlotte Py), Rémy Braive, Farida Ait-Hamoudi, Édouard Kierlik, Maria-Luisa Della-Rocca  
(surlignés en jaune = CS)

**Secrétaire de séance** : E. Capocasa

**Début de séance** : 9h10

**Lieu** : Amphithéâtre Pierre Gilles De Gennes

**Ordre du jour** :

Traitement des dossiers relatifs aux demandes de délégations CNRS

Le conseil doit se prononcer sur les demandes de délégation au CNRS présentées par certains membres de l'UFR pour l'année 2023/2024.

Les avis sont prédéfinis, à choisir parmi trois options : Dossier prioritaire ; Dossier soutenu mais non prioritaire ; Dossier refusé.

Il y a 17 demandes à traiter. Pour chaque demande, un.e rapporteur.trice a été préalablement désigné.e.

La session commence par un résumé succinct de chaque dossier fait par le/la rapporteur.trice. Le conseil convient que toutes les demandes de délégation sont adéquatement motivées et que tous les dossiers sont de bonne qualité.

Il est proposé que tous les dossiers soient soutenus par le conseil.

Ensuite, le conseil discute des critères de sélection des dossiers prioritaires.

Après cette discussion, il a été décidé de classer « prioritaires » les dossiers des candidat.e.s qui demandent une délégation pour la première fois. (Une demande soumise après plusieurs années sans délégation est également considérée comme une "première demande").

Il est ainsi proposé de classer « prioritaires » 7 dossiers, les 10 dossiers restants sont classés comme « soutenus, mais non prioritaires ».

**Cette proposition est acceptée par le conseil à l'unanimité.**

**Fin de séance** : 12h10